



**AVIS DE REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal de FILLINGES se réunira à la Mairie, en vue de délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous :

LE MARDI 17 JANVIER 2023 à 20 H 00

ORDRE DU JOUR

- 1° - Compte-rendu de Monsieur le Maire concernant les décisions prises par lui, en tant qu'autorité délégataire en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 2° - Dossiers d'urbanisme
- 3° - Convention d'autorisation de voirie, et d'entretien relative à la création d'un cheminement piéton route du Chef-Lieu sur la RD 120
- 4° - Convention de mise en œuvre de la médiation préalable obligatoire par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Savoie
- 5° - Adhésion au Comité National d'Action Sociale
- 6° - Contrat Alcome
- 7° - Délibération portant transformation d'un emploi permanent d'adjoint administratif en adjoint administratif principal 2^{ème} classe
- 8° - Cessions et Acquisitions
- 9° - Fixation des durées d'amortissement
- 10° - Autorisation en 2023 d'engagement, de liquidation et de mandatement des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2022
- 11° - Règlement des services extra-scolaires
- 12° - Information sur les avancements des commissions municipales
- 13° - Questions diverses



Le Maire,
Bruno FOREL

Affiché le 13 janvier 2023 selon l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales